



Explication du projet de section football

Nous avons ouvert à la rentrée 2014 une section football en partenariat avec l'USF Fécamp. Ce projet est reconduit à la rentrée 2015 en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

1 - OBJECTIF DE LA SECTION

La section concernera à la rentrée 2015 les classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

L'objectif est la réussite sociale de l'élève (fille ou garçon) grâce à une formation complète, un suivi médical, l'acquisition de connaissances diverses liées à la pratique, afin qu'il se construise en footballeur citoyen pouvant s'intégrer plus tard dans un monde sportif qu'il affectionne. La section football doit permettre à l'élève de pratiquer le football à un niveau élevé et d'acquérir une culture sportive, liée à sa passion, dans des conditions optimales, sans que sa scolarité en soit perturbée. Il ne s'agit pas de former des professionnels (l'USFF n'étant pas un centre de formation)

2 - SCOLARITE

- ✚ Aux cours programmés de la classe, y compris l'EPS, s'ajoutent pour les élèves de la section, 4 heures par semaine de préparation spécifique et d'entraînement à la pratique du football, assurées par un professeur d'éducation physique breveté d'état football. L'emploi du temps est aménagé en conséquence.
- ✚ les élèves bénéficient en plus :

_ D'une surveillance médicale régulière.

_ D'une priorité pour l'accès aux actions d'aide au travail personnel, mises en place par le collège.

_ D'une culture sportive grâce à l'intervention des différents partenaires de la section.

_ De connaissances sur les débouchés professionnels existants dans le milieu sportif.

✚ Les langues vivantes au collège la Providence :

Les élèves de 6^{ème} entrant en Section foot en 6^{ème} ne pourront pas suivre deux langues vivantes (juste Anglais)

✚ **Encadrement**

- Responsable coordonnateur suivi scolaire et suivi sportif :
 1. M. Cahard de la Providence
 2. M. Martot de l'USF Fécamp.
- Responsable technique : M. Martot de l'USF Fécamp.

✚ **Suivi de la scolarité :**

Deux conseils spécifiques se dérouleront chaque année avec les encadrants de l'USFF et de la Providence pour suivre au mieux les jeunes.

Un bulletin sera effectué pour la partie sportive en intégrant l'évaluation des compétences sportives et l'attitude du jeune (assiduité, engagement, comportement...)

3 - ORGANISATION pédagogique en 2015-2016 :

✚ **Répartition des élèves :** les élèves sont répartis dans les différentes classes.

✚ **Emploi du temps :** les séances avec l'USF seront positionnées en alternance avec les heures d'EPS du collège afin de respecter au mieux les rythmes de récupération des jeunes.

4- CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit posséder des capacités sportives de bon niveau et des capacités scolaires correctes.

Les effectifs pour la promotion 2015-2016 seront les suivants : 12 à 15 élèves (par niveau)

Epreuves physiques : sélection organisée à l'initiative du District sous la responsabilité du Conseiller Technique Départemental.

Cette session est prévue en avril 2015.

a) **Examen des bulletins** des deux trimestres de l'année en cours (ou examen du livret scolaire), par le directeur de la Providence.

Evaluation avant avril 2015.

b) **Admission dans la classe sollicitée :** L'affectation dans la section football est prononcée au vu des résultats obtenus aux épreuves sportives **et** du dossier scolaire, par une commission présidée par le directeur du collège la Providence et composée de représentants de l'Education Nationale et de la Fédération Française de Football. Un contrat de vie scolaire sera établi en début d'année définissant les modalités de travail et de conduite. Tout manquement à ce contrat pourra entraîner des sanctions.

Commission de sélection en mai 2015.